# ART EN PLOUGASNOU

L'association a pour but de découvrir de nouveaux talents artistiques et de favoriser la rencontre du public et des artistes. Elle organise en particulier chaque été un salon de peinture et des conférences d'histoire de l'art au cours de l'année.

Créé il y a 30 ans par Jean Tartier et son ami le peintre Jointer, géré à partir de 1998 par Ghislaine et Eddy Roux auxquels a succédé en 2006 Gabrielle Perrier, ce Salon de peinture a été successivement parrainé par l'Office de Tourisme, le Foyer Rural, et depuis 2010 par l'association ART en PLOUGASNOU .

Le Salon se déroule traditionnellement de la mi-juillet à la mi-août. Il a pour but d'animer la vie du bourg , de créer des liens entre les habitants et de permettre à environ vingt peintres et cinq sculpteurs / céramistes d'exposer leur travail et rencontrer leur public. Il se tient à la Maison Prévôtale, sur la place principale de Plougasnou. Cette belle maison du XVIème siècle abrite 100 mètres linéaires de cimaises réparties en cinq salles et deux niveaux reliés par ascenseur.

Le salon doit en grande partie sa réussite - plusieurs milliers d'entrées – à l'implication des bénévoles qui accueillent les visiteurs, connaissent les artistes et veillent à la satisfaction de tous.

***Visitez le site internet de l'association :*** **http://perso.numericable.fr/artenplougasnou/**

---

**BULLETIN D'ADHESION** « ART-en-PLOUGASNOU » Association loi 1901

COTISATION ANNÉE 2016 : ☐ 12 €
☐ membre bienfaiteur minimum 25 €

☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle

**NOM** …….. **PRENOM** ……..

**Adresse 1** ……..……..……..

Adresse 2 ……..……..……..

Télephone fixe …… Téléphone mobile ……

**e-mail** ……

**Signature** **Date**

Règlement par caisse ☐
par chèque ☐

à l'ordre de : Association « Art-en-Plougasnou »
adressé au Trésorier : Mme Michèle MILOCHAU 47 rue François Charles 29630 Plougasnou

---

**ATTESTATION D'ADHESION** ASSOCIATION« ART-en-PLOUGASNOU »

Reçu de ……

Mode de règlement ……

COTISATION ANNÉE 2016 : ☐ 12 €
☐ membre bienfaiteur minimum 25 €